

**Le Conference  
Board du Canada**

En partenariat avec le



**Future  
Skills  
Centre**

**Centre des  
Compétences  
futures**

# Construire demain

Le plan de réduction des émissions du Canada et  
la demande future de main-d'œuvre spécialisée

Exposé des enjeux | 14 août 2025



**Future Skills Centre** Centre des **Compétences futures**

Le Centre des Compétences futures (FSC-CCF) est un centre de recherche et de collaboration d'avant-garde qui se consacre à préparer les Canadiens à réussir sur le marché du travail. Nous pensons que les Canadiens devraient avoir confiance dans leurs compétences pour réussir sur un marché en constante évolution. La communauté pancanadienne que nous formons collabore afin de repérer, d'éprouver et de mesurer rigoureusement des approches novatrices en matière d'évaluation et d'acquisition des compétences dont les Canadiens ont besoin pour réussir dans les jours et les années à venir, pour ensuite partager ces approches.

Le Centre des Compétences futures a été fondé par un consortium dont les membres sont l'Université Métropolitaine de Toronto, Blueprint ADE et le Conference Board du Canada.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce rapport et sur d'autres études sur les compétences réalisées par le FSC-CCF, allez à [fsc-ccf.ca](http://fsc-ccf.ca) ou contactez-nous à [info@fsc-ccf.ca](mailto:info@fsc-ccf.ca).

[fsc-ccf.ca](http://fsc-ccf.ca)

En partenariat  
avec le :



Le Conference  
Board du Canada

**Blueprint**

Financé par le programme  
des Compétences futures du  
gouvernement du Canada.

**Canada**

# Table des matières

4

Principales conclusions

5

Évoluer dans un contexte politique  
en transformation

7

Répercussions sectorielles du PRE

9

Effets du PRE sur les métiers en forte demande

12

Perspectives d'avenir

13

Annexe A  
Méthodologie

# Principales conclusions

- Les politiques énoncées dans le Plan de réduction des émissions pour 2030 (PRE), publié par le gouvernement fédéral en mars 2022, transformeront la demande de main-d'œuvre spécialisée, en déplaçant la priorité accordée aux domaines comme le transport ferroviaire et la construction résidentielle vers ceux de l'eau propre, des énergies renouvelables et des infrastructures durables de grande envergure.
- Selon les projections du PRE, les métiers tels que foreurs de puits d'eau et électriciens de réseaux électriques devraient enregistrer les plus fortes hausses de demande, environ 13 % et 8 % respectivement d'ici 2040.
- La demande déjà élevée à l'égard des conducteurs d'équipement lourd continuera d'augmenter, de même que leur part relative au sein de la main-d'œuvre (soit leur propension à l'emploi), puisqu'il faudra un plus grand nombre de travailleurs qualifiés pour faire fonctionner la machinerie lourde dans le cadre des projets d'infrastructure durable à grande échelle.
- Parmi les autres métiers dont la demande devrait augmenter selon les projections du PRE, on retrouve les soudeurs, les tuyauteurs, les poseurs de gicleurs ainsi que les conducteurs de camions de transport – des rôles essentiels au soutien des infrastructures d'énergie renouvelable et à la logistique de l'économie verte.
- À l'inverse, certains métiers actuellement très recherchés dans la construction résidentielle, tels que les charpentiers, les gestionnaires de projets de rénovation domiciliaire et les plombiers, devraient enregistrer une baisse de la demande et de leur part relative dans la main-d'œuvre, en raison d'un ralentissement de la production économique globale et d'un recentrage des priorités dans le cadre du PRE 2030.



# Évoluer dans un contexte politique en transformation

Les efforts que déploiera le Canada pour atteindre ses cibles climatiques transformeront en profondeur le secteur de la construction ainsi que la demande globale de travailleurs des métiers spécialisés. Si la mise en œuvre des politiques énoncées dans le Plan de réduction des émissions pour 2030 (PRE)<sup>1</sup> se poursuit, la demande de travailleurs des métiers spécialisés dans la construction et les secteurs connexes (p. ex., le transport ferroviaire) évoluera considérablement, sous l'effet de nouvelles normes de durabilité, de priorités en matière d'infrastructure et des progrès des technologies vertes.



Pour évaluer les effets possibles de la mise en œuvre des politiques proposées dans le PRE sur la demande future de travailleurs spécialisés, nous avons utilisé deux des outils de modélisation les plus puissants du Conference Board du Canada (CBdC) :

**Le modèle national**, qui permet de projeter l'évolution de l'économie canadienne. Il s'appuie sur 1 700 variables, dont 600 équations de comportement, qui reflètent les comportements des ménages et des entreprises. Ce modèle examine de près les principaux facteurs qui influent sur l'économie à long terme, comme la croissance et le vieillissement de la population du Canada, l'emploi, le prix des biens et les dépenses d'investissement.

**Le Modèle des professions, des compétences et des technologies (MPCT)**, qui repose sur des millions de points de données provenant de multiples sources d'information sur le marché du travail mises à jour régulièrement, notamment le Recensement de la population, l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, les données de haute fréquence du CBdC sur le marché du travail (anciennement Vicinity Jobs), ainsi que les propres projections démographiques et d'emploi du CBdC. Le MPCT offre un portrait global et détaillé du marché du travail.

<sup>1</sup> Environnement et Changement climatique Canada, « Plan de réduction des émissions pour 2030 : Un air pur, et une économie forte », 29 mars 2022, <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/reduction-emissions-2030.html>.

# Évaluer et comprendre les effets du PRE

Le Plan de réduction des émissions pour 2030 présente la stratégie du Canada visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030, en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050<sup>2</sup>.

Afin d'estimer les incidences possibles du PRE sur l'emploi dans les métiers spécialisés, nous avons élaboré deux scénarios :

- **Scénario de référence** : Ce scénario correspond au statu quo, où les politiques climatiques existantes (comme le système de tarification fondé sur le rendement) demeurent en vigueur, mais où les politiques proposées dans le PRE (comme le cadre réglementaire pour plafonner les émissions du secteur pétrolier et gazier en amont) ne sont pas mises en œuvre. Dans ce scénario, la production de pétrole et de gaz continue de croître jusqu'en 2042, puis diminue légèrement en raison de la baisse de la demande mondiale.
- **Scénario réaliste** : Ce scénario repose sur l'hypothèse que les politiques proposées dans le PRE du Canada sont mises en œuvre comme prévu, même si les cibles de réduction des émissions de GES ne sont pas entièrement atteintes d'ici 2050. Dans cette trajectoire hypothétique, jugée toutefois plus réaliste, la production de pétrole et de gaz suit la tendance actuelle jusqu'en 2030, puis ralentit sous l'effet de politiques climatiques plus contraignantes<sup>3</sup>. Ces mesures plus strictes entraîneraient une baisse de l'activité économique globale par rapport au scénario de base, ce qui modifierait la demande dans les métiers spécialisés.

Dans les deux scénarios, la demande globale de main-d'œuvre spécialisée dans la construction et les secteurs connexes devrait croître. En comparant la demande entre les deux scénarios, il est possible d'isoler l'incidence précise des politiques du PRE.

## Interprétation des écarts de demande

Toute hausse ou baisse de la demande dans le scénario du PRE doit être comparée au scénario de référence, dans lequel aucune autre politique du PRE n'est mise en œuvre. Par exemple, un écart positif indique que la mise en œuvre du PRE entraîne une augmentation de la demande de travailleurs des métiers spécialisés abordés dans cette étude, comparativement au scénario de référence.

<sup>2</sup> Environnement et Changement climatique Canada.

<sup>3</sup> Le Conference Board du Canada, Assessing the Socio-Economic Impacts of Canada's 2030 Emissions Reduction Plan, Ottawa : CBdC, 31 janvier 2025, <https://open.alberta.ca/publications/evaluer-les-impacts-socio-économiques-du-plan-de-réduction-des-émissions-du-canada-s-2030-rapport-final>.

# Répercussions sectorielles du PRE

## Croissance des secteurs de l'eau propre et des énergies renouvelables

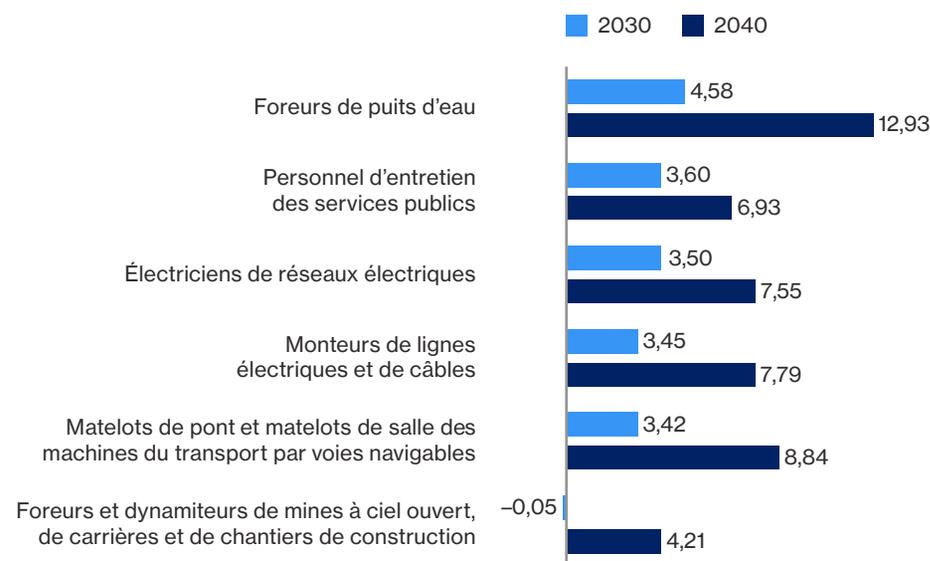
Comme l'illustre le graphique 1, les métiers spécialisés pour lesquels la demande devrait croître le plus dans le cadre du PRE 2030 comprennent :

- **Foreurs de puits d'eau** : Essentiels à l'expansion des systèmes de gestion de l'eau au Canada, qui joueront un rôle clé dans la résilience climatique et la durabilité des ressources.
- **Monteurs de lignes électriques et de câbles** : Indispensables à la construction et à l'entretien des infrastructures d'énergie renouvelable, notamment les réseaux électriques et les systèmes de stockage d'énergie.
- **Électriciens de réseaux électriques** : Il est essentiel d'optimiser et d'entretenir les systèmes d'énergie renouvelable, notamment solaires, éoliens et hydroélectriques.
- **Personnel d'entretien des services publics** : Essentiels à la modernisation des réseaux publics existants afin d'en améliorer l'efficacité énergétique.



### Graphique 1

Les emplois liés à l'eau et aux énergies renouvelables affichent une hausse de la demande de main-d'œuvre liée à la mise en œuvre du PRE (variation en pourcentage de la demande de main-d'œuvre attribuable au PRE)



Remarques : Les données sont classées selon la structure à cinq chiffres des professions. La variation en pourcentage correspond à l'écart relatif de la demande de main-d'œuvre entre le scénario réaliste et le scénario de référence.

Source : Le Conference Board du Canada.

## Diminution de la dépendance à l'égard du rail

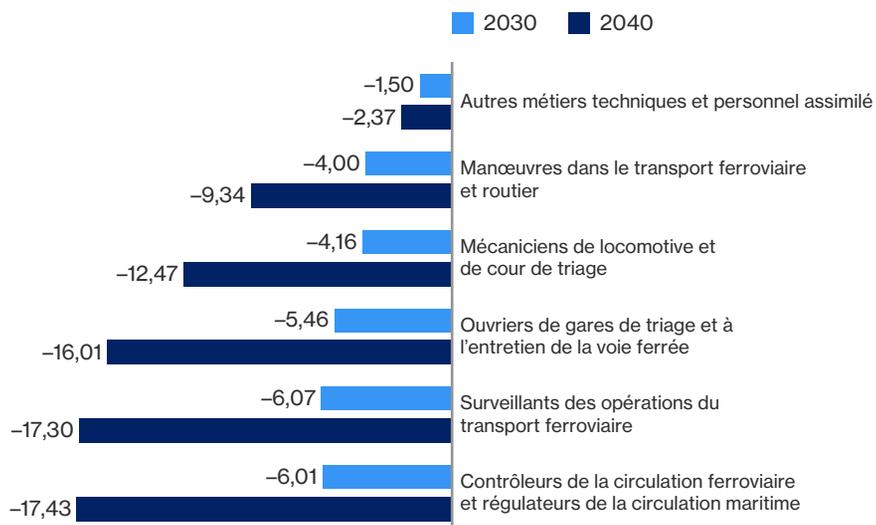
Certaines professions liées au transport ferroviaire, comme les contrôleurs de la circulation ferroviaire et le personnel d'entretien, devraient connaître les plus fortes baisses de la demande dans le cadre du PRE 2030 (voir le graphique 2).

L'application de politiques climatiques plus rigoureuses dans le cadre du PRE devrait freiner la production de pétrole et de gaz, un secteur qui dépend fortement du transport ferroviaire<sup>4</sup> pour l'acheminement de matériel lourd et de marchandises. Cette diminution des expéditions de pétrole par train entraînera une baisse de la demande de main-d'œuvre dans le secteur ferroviaire.

### Graphique 2

Le PRE entraîne de lourdes pertes d'emplois dans le secteur ferroviaire et les transports

(variation en pourcentage de la demande de main-d'œuvre due à la mise en œuvre du PRE)



Remarques : Les données sont classées selon la structure à cinq chiffres des professions. La variation en pourcentage correspond à l'écart relatif de la demande de main-d'œuvre entre le scénario réaliste et le scénario de référence.

Source : Le Conference Board du Canada.

4 Ressources naturelles Canada, « Les réseaux de distribution des produits pétroliers », modifié le 7 janvier 2025, <https://ressources-naturelles.canada.ca/source-energie/combustibles-fossiles/reseaux-distribution-produits-petrolier>.



# Effets du PRE sur les métiers en forte demande

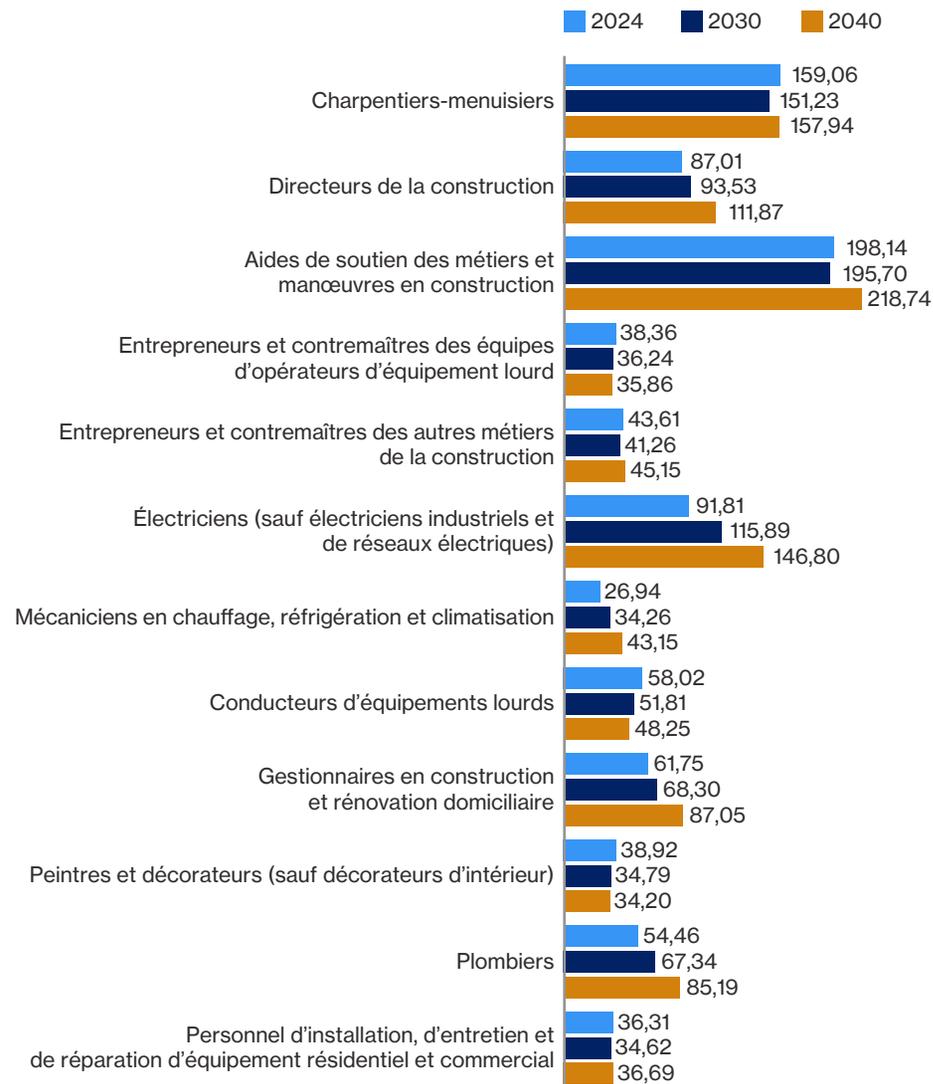
Le graphique 3 présente les métiers spécialisés pour lesquels la demande est actuellement la plus élevée et devrait le demeurer jusqu'en 2040 selon le scénario de référence.

Nous avons examiné lesquels de ces métiers gagneront en importance dans un scénario de mise en œuvre du PRE, et lesquels seront moins prisés. Même si la demande à l'égard de la plupart des métiers devrait augmenter à long terme, certaines professions pourraient connaître une légère baisse d'ici 2030, principalement en raison d'un affaiblissement de l'économie qui freinerait les projets de construction et d'infrastructure à court terme.



**Graphique 3**

La main-d'œuvre la plus recherchée dans les métiers de la construction au fil des ans  
(nombre de travailleurs, en milliers)



Remarques : Les données sont classées selon la structure à cinq chiffres des professions. Les professions les plus recherchées sont celles comptant le plus grand nombre de travailleurs dans la catégorie de la demande de main-d'œuvre selon le scénario de référence, pour la période de 2024 à 2040.

Source : Le Conference Board du Canada.

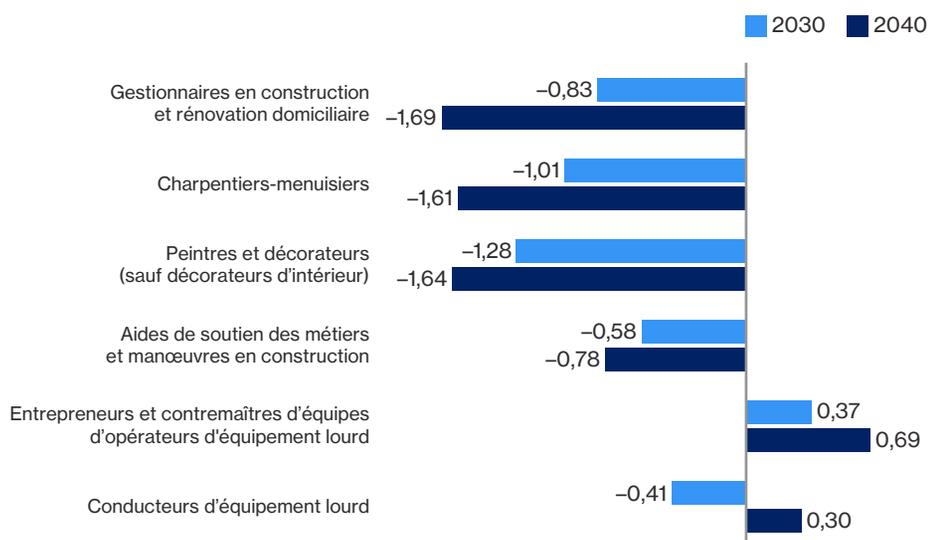
## Hausse de la demande de conducteurs d'équipement lourd

Parmi les métiers spécialisés actuellement les plus recherchés, les conducteurs d'équipement lourd devraient enregistrer la plus forte hausse de la demande liée au PRE (voir le graphique 4).

### Graphique 4

Le PRE accroît la demande à l'égard des métiers liés à la machinerie lourde et réduit celle qui concerne les charpentiers

(variation en pourcentage de la demande de main-d'œuvre liée à la mise en œuvre du PRE)



Remarques : Les données sont classées selon la structure à cinq chiffres des professions. Les principales professions sont déterminées en fonction du plus grand nombre de travailleurs dans la catégorie de la demande de main-d'œuvre selon le scénario de référence en 2024. La variation en pourcentage représente la différence entre la demande de main-d'œuvre selon le scénario réaliste et celle du scénario de référence, exprimée en pourcentage.

Source : Le Conference Board du Canada.

La mise en œuvre du PRE entraînera une demande croissante d'opérateurs qualifiés capables d'utiliser de la machinerie lourde dans le cadre de projets d'infrastructure durable à grande échelle, comme la construction de bâtiments écoénergétiques, l'installation de sources d'énergie renouvelable (p. ex., parcs éoliens et solaires) et le développement de systèmes de transport écologiques (p. ex., bornes de recharge pour véhicules électriques et réseaux de transport collectif durables).

Cette croissance de la demande s'accompagne d'une hausse de la propension à l'emploi pour ce métier – soit la probabilité pour un travailleur d'exercer cette profession plutôt qu'une autre dans l'ensemble de l'économie<sup>5</sup> (voir le graphique 5).

### Qu'est-ce que la propension à l'emploi?

La propension à l'emploi mesure la part des travailleurs exerçant un métier donné dans l'ensemble de la population active. Elle correspond au nombre de travailleurs employés dans une profession donnée, divisé par le nombre total de travailleurs en emploi.

L'analyse de la propension à l'emploi permet de mieux cerner les changements attendus au sein de l'industrie de la construction, même dans un scénario où le nombre total d'emplois pourrait diminuer en raison d'un ralentissement économique.

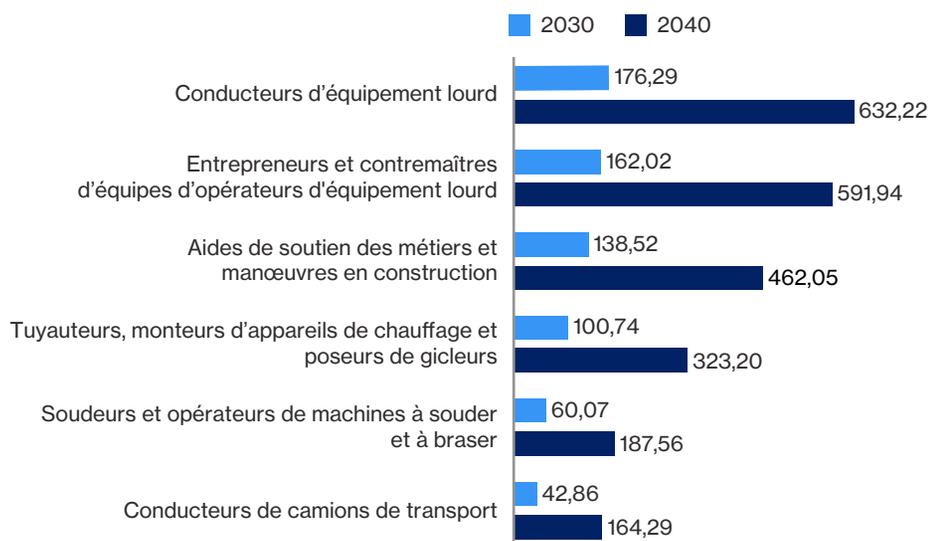
Pour en savoir plus, consultez la section [Méthodologie](#).

<sup>5</sup> Pour plus de précisions sur le concept de propension à l'emploi, voir la section [Méthodologie](#) à l'annexe A.

### Graphique 5

Le PRE stimule la demande d'emploi dans les métiers liés aux infrastructures et aux services publics

(écart dans la propension à l'emploi attribuable au PRE; nombre de travailleurs, en milliers)



Remarques : Les données sont classées selon la structure à cinq chiffres des professions. La proportion de propension à l'emploi correspond au nombre de travailleurs exerçant une profession donnée, divisé par le nombre total de travailleurs en emploi.

Source : Le Conference Board du Canada.

En d'autres termes, les conducteurs d'équipement lourd devraient représenter une plus grande part de l'ensemble de la main-d'œuvre dans le scénario du PRE que dans un scénario sans politiques climatiques supplémentaires, ce qui témoigne de leur importance croissante dans une économie en transition.

Autres métiers dont la part dans l'emploi devrait croître dans le cadre du PRE 2030 :

- **Tuyauteurs et poseurs de gicleurs** : Jouent un rôle clé dans la modernisation des systèmes de tuyauterie afin qu'ils répondent aux normes d'efficacité énergétique pour le transport des gaz et des liquides.
- **Soudeurs** : Essentiels à l'assemblage et à l'entretien des infrastructures d'énergie propre, notamment les éoliennes et les unités de stockage d'énergie.
- **Conducteurs de camions de transport** : Indispensables à la logistique de la transition vers une économie propre, en assurant le déplacement de composants liés aux énergies renouvelables, de matériaux de construction et d'équipements à l'échelle nationale.

Ces changements mettent en lumière le rôle central des métiers spécialisés dans l'implantation de systèmes écoénergétiques, la réalisation de grands projets d'infrastructure et la modernisation nécessaire des services publics.



## La construction résidentielle en retrait

Bien que les travailleurs des métiers spécialisés liés à la construction résidentielle soient actuellement très recherchés, la mise en œuvre du PRE devrait entraîner une diminution de cette demande. Cela concerne notamment les gestionnaires en construction et rénovation domiciliaire, les charpentiers, les peintres et décorateurs, ainsi que les aides en construction.

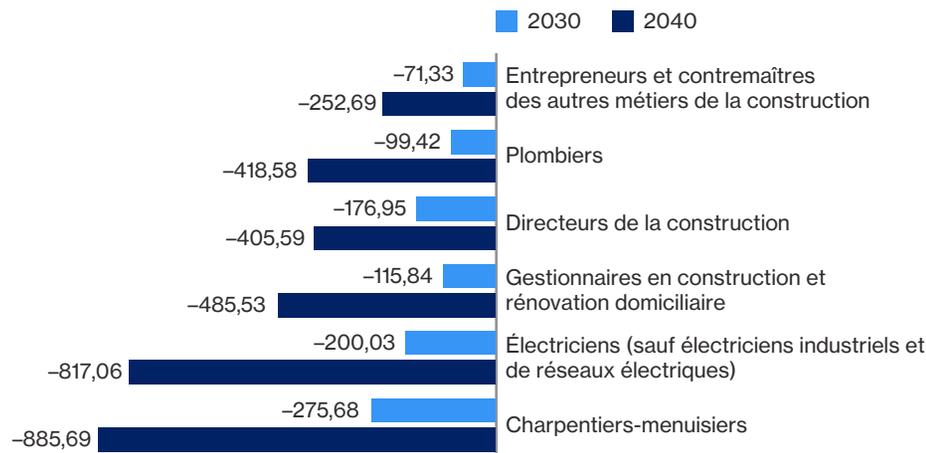
Ces professions devraient connaître une baisse de la propension à l'emploi dans le scénario du PRE – elles représenteront une part plus faible de l'ensemble des emplois que dans un scénario sans nouvelles politiques climatiques (voir le graphique 6).

Ce recul s'expliquerait en grande partie par une activité économique plus modeste dans le scénario du PRE. Avec le ralentissement attendu de la croissance économique, les dépenses des ménages liées à la construction résidentielle et aux rénovations devraient diminuer.

### Graphique 6

Le PRE assombrit les perspectives d'emploi dans les métiers de la construction résidentielle

(écart dans la propension à l'emploi attribuable au PRE; nombre de travailleurs, en milliers)



Remarques : Les données sont classées selon la structure à cinq chiffres des professions. La proportion de propension à l'emploi correspond au nombre de travailleurs exerçant une profession donnée, divisé par le nombre total de travailleurs en emploi.

Source : Le Conference Board du Canada.

# Perspectives d'avenir

La trajectoire du Canada vers la réduction des émissions de GES transformera la nature des ouvrages qui seront construits, de même que le type de travailleurs et de compétences nécessaires à l'exécution de ces travaux. La demande de main-d'œuvre spécialisée connaîtra un important rééquilibrage, l'attention se déplaçant des secteurs traditionnels comme le transport ferroviaire et la construction résidentielle vers des rôles axés sur l'eau propre, les énergies renouvelables et les infrastructures durables à grande échelle. Dans le cadre de cette transition vers l'économie verte, certains travailleurs devront mettre à profit leurs compétences dans de nouveaux domaines, et d'autres devront acquérir de nouvelles compétences et développer une nouvelle expertise.



## Annexe A

# Méthodologie

Pour évaluer les répercussions du Plan de réduction des émissions pour 2030 (PRE) du Canada sur la demande de main-d'œuvre spécialisée et sur la propension à l'emploi dans le secteur de la construction et les secteurs connexes, nous avons analysé deux scénarios d'émissions futurs, décrits plus en détail ci-dessous, et eu recours à des outils de prévision de pointe.

## Description des scénarios

### Scénario de référence

Le scénario de référence correspond aux perspectives économiques nationales à long terme établies par le Conference Board du Canada (CBdC) en décembre 2023. Il ne tient pas compte des éventuels objectifs, politiques ou taux d'adoption technologique supplémentaires liés au PRE 2030 ou au plan canadien de carboneutralité d'ici 2050. Les projections concernant l'intensité des émissions de GES dans ce scénario sont fondées sur le rythme historique de croissance de l'intensité, et ont été validées à l'aide de l'inventaire actuel des projets visant à réduire cette intensité (p. ex., les projets de captage, d'utilisation et de stockage du carbone).

### Scénario réaliste

Le scénario réaliste suppose que les politiques proposées dans le cadre du PRE 2030 du Canada sont mises en œuvre comme prévu, mais que le pays n'atteindrait pas ses cibles de réduction des émissions de GES d'ici 2050. Selon ce scénario, plusieurs facteurs expliqueraient cet écart, notamment :

- un financement insuffisant ou retardé pour les grands projets de réduction des émissions;
- des retards dans les phases de conception ou de réalisation des travaux;
- une efficacité moins élevée que prévu des technologies de réduction des émissions de GES;
- des coûts trop élevés pour permettre une mise en œuvre complète de ces technologies;
- un rythme d'adoption trop lent, par les ménages, des appareils de chauffage et des véhicules à faibles émissions, en raison de leur coût élevé et de l'incertitude entourant les nouvelles technologies.

## Incidence attribuable au PRE

La différence entre les scénarios réaliste et de référence, en termes de demande de main-d'œuvre et de propension à l'emploi, reflète l'incidence estimée du PRE sur ces indicateurs.

Pour mieux isoler et comprendre les effets du scénario réaliste, nous avons opté pour le maintien des projections d'emploi à un niveau constant dans le modèle, plutôt que de les laisser s'ajuster de façon dynamique au fil du temps. En réalité, lorsqu'un secteur ou une profession est touché par des changements structurels et que le chômage y augmente, les travailleurs ont tendance à se réorienter graduellement vers des secteurs où la demande est plus soutenue. Cette réaffectation progressive de la main-d'œuvre contribue, à terme, à atténuer le chômage. Toutefois, le recours à des ajustements dynamiques peut masquer les effets immédiats du choc lié à la politique analysée. En maintenant les profils d'emploi inchangés, il est possible de mieux distinguer l'incidence directe du scénario réaliste sur le chômage, par profession. Des précisions supplémentaires sur la conception des scénarios et les hypothèses utilisées figurent dans un rapport antérieur<sup>1</sup>.

Nous examinons également la propension à l'emploi, une mesure qui indique la part des travailleurs exerçant un métier donné dans l'ensemble de l'économie. En plus d'influer sur la demande globale pour certains métiers, le PRE 2030 aura pour effet de modifier la répartition relative de la main-d'œuvre entre les différentes professions au sein du secteur de la construction. L'analyse de la propension à l'emploi permet de suivre l'évolution de la proportion de travailleurs dans ces métiers par rapport aux autres professions de l'économie. Elle permet également d'obtenir un portrait plus clair des transformations attendues dans l'industrie de la construction, même dans un scénario où le nombre total d'emplois pourrait diminuer en raison d'une activité économique plus faible.

## Outils de prévision

Pour établir des prévisions concernant la demande de main-d'œuvre spécialisée dans le secteur de la construction selon les scénarios de référence et réaliste, nous avons eu recours à deux modèles conçus par le Conference Board du Canada (CBdC) : le modèle national et le Modèle des professions, des compétences et des technologies (MPCT).

<sup>1</sup> Le Conference Board du Canada, Assessing the Socio-Economic Impacts of Canada's 2030 Emissions Reduction Plan, Ottawa : CBdC, 31 janvier 2025, <https://open.alberta.ca/publications/assessing-the-socio-economic-impacts-of-canada-s-2030-emissions-reduction-plan-final-report>.

## Modèle national

Le modèle national du Conference Board du Canada, aussi appelé Modèle de prévision à long terme (MPLT), est un modèle macroéconomique trimestriel qui met l'accent sur les facteurs déterminants de la trajectoire économique à long terme. Il tient compte de la structure par âge et de la structure démographique détaillée de la population, d'une modélisation désagrégée des prix, de l'emploi et des dépenses d'investissement. Le MPLT accorde également une place importante au secteur des administrations publiques et tient compte des plus récents changements au cadre institutionnel. Les projections de la production potentielle qu'il génère en font un outil bien adapté aux analyses économiques à long terme.

Le modèle comporte environ 1 700 variables, dont 600 sont des équations de comportement. Il couvre un large éventail de données, y compris bon nombre des variables des Comptes nationaux des revenus et dépenses, ainsi que des indicateurs liés à la productivité, aux salaires, aux prix, aux marchés financiers, aux flux de capitaux internationaux et aux taux de change. Plus de 900 variables sont regroupées en un bloc simultané, ce qui reflète la vaste interdépendance des différents secteurs économiques. Parmi les quelque 600 variables exogènes, les plus influentes concernent les indicateurs économiques internationaux, les dépenses et revenus des administrations publiques, ainsi que les caractéristiques démographiques de la population.

Le modèle s'appuie sur la synthèse néoclassique et intègre ainsi de nombreuses caractéristiques propres à ce cadre théorique. Il s'agit d'un modèle multisectoriel dans lequel les salaires et les prix sont déterminés par des fonctions de production spécifiques à chaque secteur d'activité. Les dépenses d'investissement sont fonction du stock de capital, intégré à une fonction de production à élasticité de substitution constante (ESC). Une attention particulière est portée à la cohérence entre le taux de substitution capital-travail implicite dans les équations d'investissement et celui utilisé dans les équations d'emploi. La production est en grande partie déterminée par la demande, mais des rétroactions du côté de l'offre – par l'intermédiaire des capacités sectorielles – influent sur les prix, les importations, les exportations et, conséquemment, sur le niveau de production.

## Le Modèle des professions, des compétences et des technologies

Nous avons eu recours au Modèle des professions, des compétences et des technologies (MPCT) pour projeter la demande de main-d'œuvre et la propension à l'emploi dans certaines professions du secteur de la construction. Ce modèle, conçu par le Conference Board du Canada en collaboration avec le Centre des Compétences futures<sup>2</sup>, se démarque des modèles traditionnels du marché du travail par son approche innovante et la précision exceptionnelle de ses perspectives. Le MPCT offre un haut degré de granularité en catégorisant les professions en CNP à cinq chiffres<sup>3</sup> et les industries en SCIAN à quatre chiffres<sup>4</sup>, tout en offrant également des informations aux niveaux provincial et territorial. Il permet une analyse complète et tournée vers l'avenir, avec des projections qui s'étendent sur plusieurs années.

En s'appuyant sur de multiples sources de données mises à jour régulièrement – dont le Recensement de la population, l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, les données à haute fréquence du CBdC sur le marché du travail (anciennement Vicinity Jobs), ainsi que sur ses propres projections démographiques et d'emploi – le MPCT offre une vue d'ensemble à la fois complète et détaillée du marché du travail.

- 2 Le Conference Board du Canada, « Le Modèle des professions, des compétences et des technologies », consulté le 17 juillet 2025, <https://www.conferenceboard.ca/centre-des-competences-futures/outils/le-modele-des-professions-des-competences-et-des-technologies/>.
- 3 La classification nationale des professions (CNP) est un système utilisé au Canada pour classer et organiser les professions en fonction du type et du niveau de compétences.
- 4 Le SCIAN, ou Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, est utilisé au Canada, aux États-Unis et au Mexique pour classer les entreprises et les secteurs d'activité en fonction de la similarité de leurs activités économiques.

## Remerciements

Ce rapport a été préparé avec le soutien financier du Centre des Compétences futures. Le Conference Board du Canada est fier d'être un partenaire de recherche au sein du consortium du Centre des Compétences futures. Pour de plus amples renseignements sur le Centre, veuillez consulter son site Web à [fsc-ccf.ca](http://fsc-ccf.ca).

De nombreux collègues du Conference Board du Canada ont contribué à la réalisation de cette recherche.

Gregory Hermus, directeur associé, Recherche économique, M.A., a conçu les projections de scénarios et réalisé les prévisions de main-d'œuvre. Ibrahim Abuallail, associé principal de recherche, M.A., a finalisé les analyses et rédigé le rapport. Ryan Sikiric, associé de recherche, M.A., a fourni un soutien analytique et créé les visualisations de données. Adam Vanzella-Yang, associé principal de recherche, Ph. D., a apporté son soutien en matière d'analyse et de rédaction. Jane Hutchison, gestionnaire principale, Ph. D., Heather McIntosh, directrice, Éducation et Compétences, Ph. D. et Michael Burt, vice-président, MBA, ont apporté leurs commentaires sur les versions préliminaires de ce rapport. La conception graphique du rapport a été assurée par Natasha Delrosario, designer graphique.

Nous remercions les membres du comité consultatif de recherche (CCR) qui ont soutenu cette recherche :

- **Wendy Baker**, directrice du développement commercial et de la durabilité, Palette Skills
- **Louis-Philippe Champagne**, vice-président associé, Affaires publiques et pratiques industrielles, Association canadienne de la construction
- **Laura Matheson**, directrice du développement durable, Collège Conestoga
- **Lindsay Walker**, directrice associée, Durabilité, Humber Polytechnic
- **Craig McCarten**, directeur, Métiers spécialisés Ontario
- **Geni Peters**, directeur de la recherche, ECO Canada
- **Laurna Strikwerda**, directrice, Développement de projets et recherche, Conseil du bâtiment durable du Canada

Nous remercions les membres suivants du CCR qui nous ont fait part de leurs commentaires sur ce rapport :

- **Wendy Baker**, directrice du développement commercial et de la durabilité, Palette Skills
- **Lindsay Walker**, directrice associée, Durabilité, Humber Polytechnic
- **Laurna Strikwerda**, directrice, Développement de projets et recherche, Conseil du bâtiment durable du Canada

## Construire demain : Le plan de réduction des émissions du Canada et la demande future de main-d'œuvre spécialisée Le Conference Board du Canada

Pour citer ce rapport : Conference Board du Canada, Le. *Construire demain : Le plan de réduction des émissions du Canada et la demande future de main-d'œuvre spécialisée*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2025.

Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et sources de données et présentent ainsi des risques et incertitudes. Ces renseignements ne doivent donc pas être perçus comme une source de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité. Le Conference Board du Canada assume l'entière responsabilité des résultats et conclusions de cette recherche.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.

Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada  
Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262  
Courriel : [accessibility@conferenceboard.ca](mailto:accessibility@conferenceboard.ca)

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028



**Le Conference  
Board du Canada**



AERIC Inc. est un organisme de bienfaisance indépendant enregistré au Canada qui exerce ses activités sous le nom de Le Conference Board du Canada, une marque déposée de The Conference Board, Inc.



Des idées qui résonnent...